

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 20 - 23 mai 2002

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Point 6 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2002/6-D
4 avril 2002
ORIGINAL: ANGLAIS

OBJECTIF DE CONTRIBUTIONS AU PAM: 2003-2004

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice, Division des
ressources et des relations
extérieures (RE):

Mme V. Sequeira

tél.: 066513-2009

Assistante de la Directrice, RE:

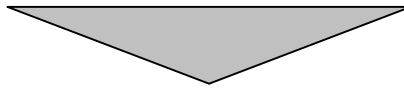
Mme A. Webb

tél.: 066513-2411

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Projet de décision



Le Conseil d'administration:

Ayant examiné l'objectif de contributions proposé par le Directeur exécutif dans le document WFP/EB.A/2002/6-D, déterminé en fonction des besoins et des ressources du PAM prévus pour la période de contribution 2003–2004:

- a) rappelle la décision prise à sa troisième session ordinaire de 2000 concernant la stratégie de mobilisation des ressources, à savoir que "les conférences pour les annonces de contributions n'ont plus de raison d'être et ne devraient plus être convoquées. L'article correspondant du Règlement général devrait être modifié en conséquence"¹;
- b) reconnaît que l'Assemblée générale est chargée de convoquer les conférences pour les annonces de contributions. Elle a demandé au Secrétaire général de lui soumettre "... un rapport proposant différentes modalités susceptibles de remplacer l'actuelle Conférence annuelle des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement, dont la tenue régulière d'une manifestation consacrée aux annonces de contributions, en tenant compte des réunions de financement organisées dans le cadre des plans de financement pluriannuels, des besoins d'autres organismes du système des Nations Unies, d'un calendrier approprié et des moyens d'améliorer le soutien public aux activités opérationnelles des Nations Unies, y compris par le biais des modalités proposées..."². Jusqu'à ce que l'Assemblée générale ne décide de supprimer ces conférences, le PAM est invité à fixer un objectif de contributions et à participer à la conférence; et
- c) approuve l'objectif de contributions établi à 2,673 milliards de dollars E.-U. pour l'exercice 2003–2004 sur la base du scénario moyen des contributions prévues pour les catégories développement, interventions prolongées de secours et de redressement et opérations d'urgence, tel que défini dans le Plan stratégique et financier 2002–2005, en tenant compte des ajustements apportés au niveau des ressources prévu en 2003 dans le budget du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003.

¹ Décisions et recommandations de la troisième session ordinaire de 2000 du Conseil d'administration —Une stratégie de mobilisation des ressources pour le Programme alimentaire mondial, recommandation xiv), WFP/EB.3/2000/13.

² Document A/56/562/Add.1 de l'Assemblée générale des Nations Unies, 13 décembre 2001, III, 6, 26.



INTRODUCTION

1. Le Directeur exécutif présente ci-après au Conseil d'administration pour approbation l'objectif de contributions aux activités du PAM qu'il recommande pour l'exercice 2003—2004.
2. L'objectif, tel qu'il aura été approuvé, pourra être soumis à la Conférence pour les annonces de contributions du PAM, si le Conseil d'administration en décide ainsi³. Cette conférence, organisée conjointement par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), se déroulerait en novembre 2002.
3. Lorsqu'il a approuvé la stratégie de mobilisation des ressources, le Conseil d'administration a décidé à sa troisième session ordinaire de 2000 que "les conférences pour les annonces de contributions n'ont plus de raison d'être et ne devraient plus être convoquées. L'article correspondant du Règlement général devra être modifié en conséquence"⁴. L'Assemblée générale des Nations Unies, qui est chargée de convoquer les conférences pour les annonces de contributions a demandé au Secrétaire général de présenter "... un rapport proposant différentes modalités susceptibles de remplacer l'actuelle Conférence annuelle des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement, dont la tenue régulière d'une manifestation consacrée aux annonces de contributions, en tenant compte des réunions de financement organisées dans le cadre des plans de financement pluriannuels, des besoins d'autres organismes du système des Nations Unies, d'un calendrier approprié et des moyens d'améliorer le soutien public aux activités opérationnelles des Nations Unies, y compris par le biais des modalités proposées..."⁵. Jusqu'à ce que l'Assemblée générale ne décide de cesser de convoquer ces conférences, le PAM est invité à fixer un objectif de contributions et de participer à la conférence.

PORTÉE DE L'OBJECTIF

4. En 2000, l'objectif de contributions a couvert pour la première fois l'entièreté de l'activité opérationnelle du PAM et non plus uniquement le programme de développement. La part relative des activités et des financements du PAM en faveur du développement a diminué au profit des activités d'urgence, de secours prolongés et de redressement. L'objectif de contributions du PAM pour le prochain exercice biennal portera donc sur les trois mêmes catégories d'activités: développement, interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) et opérations d'urgence.
5. Le champ d'activité couvert par l'objectif est conforme aux résolutions de l'Assemblée générale et de la Conférence et de la FAO. En 1960 et 1961, les résolutions 1496 (XV) et 1714 (XVI) de l'Assemblée générale ont permis de créer le Programme alimentaire

³ Conformément au Statut et au Règlement général du Programme alimentaire mondial, article XIII.1 a) du Règlement général.

⁴ Décisions et recommandations de la troisième session ordinaire de 2000 du Conseil d'administration —Une stratégie de mobilisation des ressources pour le Programme alimentaire mondial, recommandation xiv), WFP/EB.3/2000/13.

⁵ Document A/56/562/Add.1 de l'Assemblée générale des Nations Unies, 13 décembre 2001, III, 6, 26.



mondial, sur une base expérimentale. Le Secrétaire général des Nations Unies et le Directeur général de la FAO étaient priés d'organiser une conférence au cours de laquelle les États membres devaient annoncer des contributions. À cette époque, l'objectif de contributions du Programme et son volume d'activité s'élevaient à 100 millions de dollars É.-U. Le fait d'inclure des interventions prolongées de secours et de redressement ainsi que des opérations d'urgence est cohérent avec l'objectif initial de la Conférence pour les annonces de contributions. Cela correspond mieux au budget du PAM et à ses domaines d'activités principaux, et est également conforme au Plan stratégique et financier du PAM, étant donné que les ressources prévues dans ce document et utilisées à des fins de planification stratégique et financière du PAM couvrent les trois catégories d'activités.

OBJECTIFS ET RÉALISATIONS ANTÉRIEURS

6. En 1999–2000, l'exercice achevé le plus récent, les contributions en faveur du développement ont atteint 488,5 millions de dollars, soit 49 pour cent de l'objectif approuvé de 1 milliard de dollars pour les seules activités de développement.
7. L'objectif proposé pour 2001–2002, approuvé par le Conseil d'administration à sa session annuelle de mai 2000, s'élevait à 2,6 milliards de dollars pour toutes les catégories d'activités. Les contributions annoncées lors de la conférence de novembre 2000 se sont montées à 3,9 millions de dollars, soit 0,15 pour cent seulement de l'objectif. Au 31 décembre 2001, c'est-à-dire à mi-exercice, 1,9 milliard de dollars de contributions avaient été confirmées par les donateurs.
8. Sur la base des contributions reçues en 2001 et prévues en 2002, le montant total des contributions pour l'exercice devrait représenter 131 pour cent de l'objectif proposé⁶.

NIVEAU DES RESSOURCES PRÉVU EN 2003-2004

9. Le Plan stratégique et financier du PAM pour 2002–2005 a établi des projections de ressources suivant trois scénarios: faible, moyen et élevé. Le scénario moyen est utilisé à des fins de planification stratégique et financière. Dans le cadre du présent document, il servira également de base pour estimer les ressources nécessaires en 2003 et 2004. Les ajustements apportés au budget du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003 sont également pris en compte. Ces ajustements portent sur le niveau estimatif des ressources en 2003 pour l'ensemble des catégories d'activités et sur les moyennes pondérées du prix des denrées, du transport maritime et des coûts associés, ainsi que du transport terrestre, de l'entreposage et de la manutention (TTEM).
10. Suivant le scénario moyen, le volume total des contributions prévues pour toutes les catégories d'activités en 2003 et 2004, s'élève, en tenant compte des ajustements mentionnés ci-dessus, à 5,08 millions de tonnes, soit 2,7 milliards de dollars. La répartition par catégorie d'activités est indiquée dans le tableau au paragraphe 14.
11. Depuis 1991, année où les contributions se sont élevées à 994,8 millions de dollars, les ressources en faveur du développement ont régulièrement diminué. Au cours des cinq dernières années, les contributions se sont établies, en moyenne, à 290 millions de dollars; le montant le plus bas (221 millions de dollars) a été enregistré en 2000. Cette

⁶ Les projections de ressources pour 2002 proviennent du budget du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003, WFP/EB.3/2001/5-C/1.



tendance à la baisse s'est inversée en 2001 grâce aux financements reçus au titre de l'initiative mondiale en faveur de l'alimentation scolaire. Selon les estimations, les contributions devraient s'élever, au total, à 622 millions de dollars en 2003 et 2004.

12. Les besoins liés aux activités de secours humanitaire continueront d'être importants au cours du prochain exercice. Si l'on se base sur les montants des contributions enregistrés ces dernières années en faveur des opérations d'urgence et des interventions prolongées de secours et de redressement, les donateurs devraient continuer à soutenir fortement ces activités au cours du prochain exercice.
13. Les contributions versées aux interventions prolongées de secours et de redressement au cours des cinq dernières années ont atteint en moyenne 382 millions de dollars, le montant le plus élevé, de l'ordre de 510 millions de dollars, ayant été atteint en 2001. Les besoins au titre de cette catégorie d'activités continueront d'augmenter, du fait de la décision adoptée par le Conseil d'administration en 1998 précisant que les opération d'urgence ne doivent pas excéder deux ans, sauf dans des circonstances exceptionnelles. De nombreuses opérations d'urgence de grande ampleur du PAM ont donc été converties en IPSR. Les ressources versées à cette catégorie d'activités devraient donc augmenter proportionnellement, comme le traduit le niveau de 828 millions de dollars de ressources prévue en 2003 et 2004.
14. La communauté des donateurs a très bien réagi aux besoins d'urgences du PAM. Au cours des cinq dernières années, les contributions se sont chiffrées, en moyenne, à 893 millions de dollars, le montant le plus élevé, égal à 1 003 millions de dollars, ayant été atteint en 2000. En 2003 et 2004, les ressources fournies au titre des opérations d'urgence devraient atteindre 1 223 millions de dollars.

RESSOURCES PRÉVUES EN 2003–2004⁷

Catégorie d'activités	Montant (en millions de dollars)
Développement	622
IPSR	828
Opération d'urgence	1 223
Total	2 673

PRÉVISIBILITÉ

15. Une meilleure prévisibilité de ses ressources permettrait au PAM d'améliorer ses efforts de programmation, et donc de mieux utiliser les ressources en réalisant des économies. Le risque d'une rupture de l'approvisionnement alimentaire serait réduit, ce qui contribuerait à assurer que les besoins alimentaires des bénéficiaires soient satisfaits en temps voulu et avec efficacité.

⁷ Les projections se basent sur les chiffres figurant dans le budget du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003 (WFP/EB.3/2001/5-C/1) pour l'année 2003 et sur les projections contenues dans le Plan stratégique et financier 2002-2005 (WFP/EB.A/2001/5-B/1) pour l'année 2004.



16. La stratégie de mobilisation des ressources soumise à la troisième session ordinaire du Conseil en octobre 2000, contenait un certain nombre de recommandations visant à améliorer la prévisibilité des ressources versées au Programme:
- a) Les objectifs définis dans le cadre de la nouvelle Convention relative à l'aide alimentaire de 1999 sont très proches des priorités et du mandat du PAM. Les signataires de la Convention pourraient se référer à leur engagement pour indiquer le niveau de contributions à plus long terme qu'ils entendent fournir au PAM.
 - b) La consultation sur les ressources du PAM devrait être utilisée pour discuter des besoins futurs et planifier les ressources.
 - c) Des efforts devraient être consentis pour parvenir à un accord-cadre avec chaque donateur concernant le montant des ressources que celui-ci prévoit de mettre à disposition chaque année.

RECOMMANDATION

17. Le Directeur recommande que le Conseil d'administration examine et approuve l'objectif de contributions pour le prochain exercice biennal 2003–2004, établi à 2,673 milliards de dollars. Cet objectif est fondé sur le scénario moyen des contributions prévues pour les catégories développement, IPSR et opérations d'urgence, tel que défini dans le Plan stratégique et financier 2002–2005, en tenant compte des ajustements apportés au niveau des ressources prévu en 2003 dans le budget du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003.

